



RÉACHÈMINEMENT ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS SOLIDES

INDICATEURS CANADIENS DE
DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT



Référence suggérée pour ce document : Environnement et Changement climatique Canada (2023) Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement : Réacheminement et élimination des déchets solides. Consulté le *jour mois année*.

Disponible à : www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/indicateurs-environnementaux/reacheminement-elimination-dechets-solides.html.

N° de cat. : En4-144/71-2024F-PDF

ISBN : 978-0-660-69581-5

Code de projet : EC23015

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur d'Environnement et Changement climatique Canada. Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Environnement et Changement climatique Canada
Centre de renseignements à la population
Édifice Place Vincent Massey
351 boul. Saint-Joseph
Gatineau (Québec) K1A 0H3
Ligne sans frais : 1-800-668-6767
Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca

Photos : © Environnement et Changement climatique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique, 2023

Also available in English

INDICATEURS CANADIENS DE DURABILITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

RÉACHEMINEMENT ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS SOLIDES

Janvier 2024

Table des matières

Réacheminement et élimination des déchets solides	5
Réacheminement et élimination des déchets solides à l'échelle nationale.....	5
Aperçu des résultats.....	5
Réacheminement et élimination des déchets solides par personne.....	6
Réacheminement et élimination des déchets solides par personne par juridiction	7
Taux de réacheminement des déchets solides.....	9
Taux de réacheminement des déchets solides par juridiction	9
Réacheminement des déchets solides selon le type de matières	11
À propos des indicateurs.....	12
Ce que mesurent les indicateurs.....	12
Pourquoi ces indicateurs sont importants	12
Initiatives connexes	12
Indicateurs connexes.....	12
Sources des données et méthodes.....	13
Sources des données.....	13
Méthodes.....	13
Changements récents	13
Mises en garde et limites.....	14
Ressources.....	14

Références	14
Renseignements connexes	14

Annexe	15
Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans ce document	15

Liste des figures

Figure 1. Réacheminement et élimination des déchets solides, Canada, 2002 à 2020	5
Figure 2. Réacheminement et élimination des déchets solides par personne, Canada, 2002 à 2020	7
Figure 3. Réacheminement et élimination des déchets solides par personne, par juridiction, Canada, 2020	8
Figure 4. Taux de réacheminement des déchets solides selon la source, Canada, 2002 à 2020	9
Figure 5. Taux de réacheminement des déchets solides de toutes les sources par juridiction, Canada, 2002 et 2020	10
Figure 6. Réacheminement des déchets solides selon le type de matières, Canada, 2002 à 2020	11

Liste des tableaux

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Réacheminement et élimination des déchets solides, Canada, 2002 à 2020	15
Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Réacheminement et élimination des déchets solides par personne, Canada, 2002 à 2020	15
Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Réacheminement et élimination des déchets solides par personne, par juridiction, Canada, 2020	16
Tableau A.4. Données pour la Figure 4. Taux de réacheminement des déchets solides selon la source, Canada, 2002 à 2020	17
Tableau A.5. Données pour la Figure 5. Taux de réacheminement des déchets solides de toutes les sources par juridiction, Canada, 2002 et 2020	17
Tableau A.6. Données pour la Figure 6. Réacheminement des déchets solides selon le type de matières, Canada, 2002 à 2020	18

Réacheminement et élimination des déchets solides

La manière dont nos économies extraient, utilisent, puis éliminent les ressources exerce une pression sur les systèmes naturels, les communautés et la santé publique. Prévenir et réacheminer les déchets en les réutilisant, réparant, reconditionnant, refabriquant, convertissant, recyclant, et en les compostant est un élément clé de l'[économie circulaire](#) qui peut aider à diminuer les impacts des déchets solides sur l'environnement. L'économie circulaire vise à conserver les produits, les matériaux et les ressources en service le plus longtemps possible, puis à les détourner des sites d'enfouissement pour les réutiliser d'une manière ou d'une autre. Actuellement, la majorité des déchets collectés aboutit dans des sites d'enfouissement et une petite quantité est incinérée. Cela peut causer des émissions de polluants atmosphériques, la perturbation des sols et la pollution de l'eau. L'extraction et le traitement de ressources de remplacement augmentent la pollution.

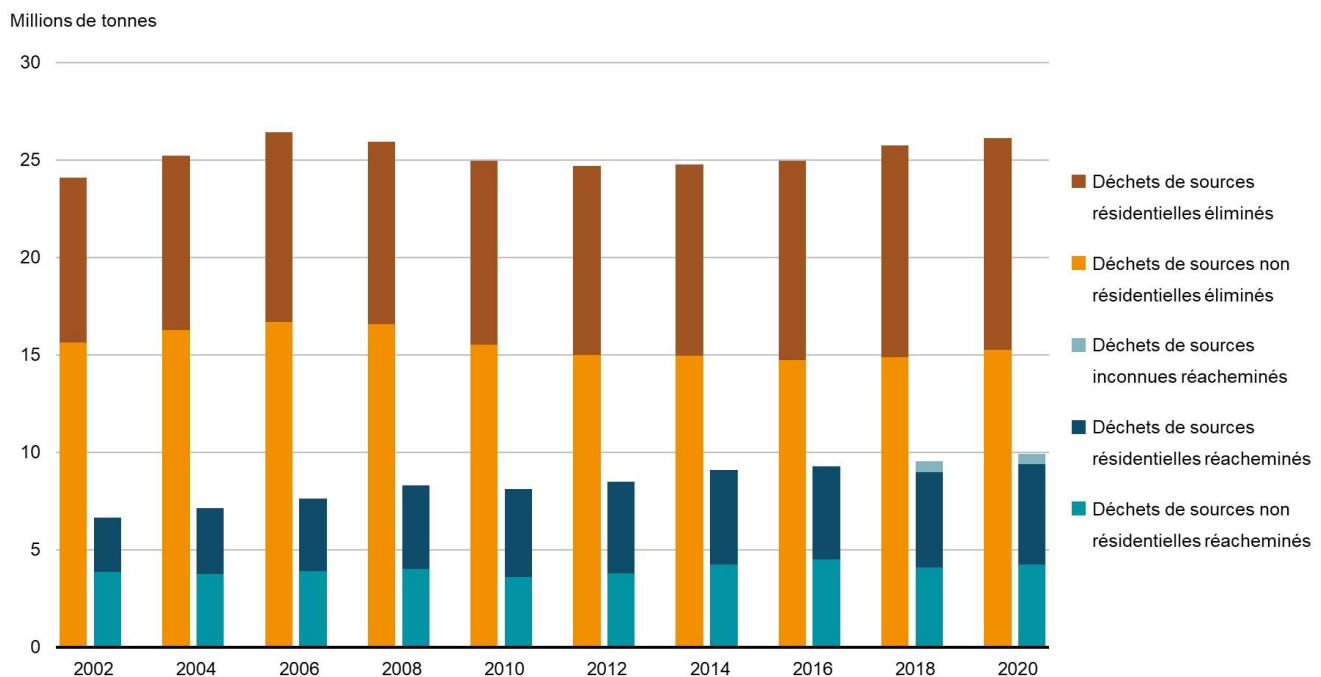
Ces indicateurs font le suivi de la quantité de déchets solides réacheminés et éliminés au Canada. Ils suivent le progrès de la [Stratégie fédérale de développement durable 2022 à 2026](#) par rapport à la cible : D'ici 2030, réduire de 30 % la quantité de déchets que les Canadiens envoient à l'élimination, par rapport à la base de référence de 2014.

Réacheminement et élimination des déchets solides à l'échelle nationale

Aperçu des résultats

- De 2002 à 2020,
 - la quantité totale de déchets solides générés au Canada a augmenté de 5,3 millions de tonnes (soit 17 %), atteignant 36,0 millions de tonnes;
 - la quantité de déchets réacheminés a augmenté de 3,3 millions de tonnes (soit 49 %), atteignant 9,9 millions de tonnes;
 - la quantité de déchets envoyés dans des sites d'enfouissement ou incinérés a augmenté de 2,0 millions de tonnes (soit 8 %), atteignant 26,1 millions de tonnes.
- En 2020, 27,5 % des déchets solides générés au Canada ont été réacheminés, tandis que les 72,5 % restants ont été envoyés pour élimination.

Figure 1. Réacheminement et élimination des déchets solides, Canada, 2002 à 2020



Remarque : Pour 2018 et 2020, les déchets électroniques et de pneus ont été classés dans la catégorie « sources inconnues » puisqu'ils ne pouvaient être attribués à des sources résidentielles ou non résidentielles.

Source : Statistique Canada (2021) [Archivé - Tableau 38-10-0033-01. Matières récupérées, selon la source, inactif](#). Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0032-01. Élimination de déchets, selon la source](#). Statistique Canada (2022) [Tableau 38-10-0138-01. Matières résiduelles récupérées, selon le type et selon la source](#).

Les déchets font référence à toute matière non dangereuse ou dangereuse qui est mise au rebut et gérée dans des installations de recyclage ou des sites d'élimination. Plus précisément, les « déchets solides » désignent les matières recyclables, les matières organiques (comme les déchets alimentaires) et les déchets générés par les sources résidentielles (ménages) et les sources non résidentielles, ce qui comprend les secteurs industriel, commercial et institutionnel et les secteurs de la construction, de la rénovation et de la démolition.^{1, 2}

En 2020, les sources résidentielles ont été responsables de 52 % des déchets solides réacheminés³ et de 42 % des déchets solides éliminés. De 2002 à 2020, la quantité de déchets solides réacheminés des sources résidentielles a augmenté de 85 % (ou 2,4 millions de tonnes), tandis que la quantité de déchets éliminés par les sources résidentielles a augmenté de 29 % (ou 2,4 millions de tonnes).

En 2020, le secteur non résidentiel a été responsable de 43 % des déchets réacheminés et de 58 % des déchets solides éliminés. De 2002 à 2020, la quantité de déchets réacheminés a augmenté de 19 % (ou 0,4 million de tonnes), tandis que la quantité de déchets solides éliminés du secteur non résidentiel a diminué de 2,5 % (ou 0,4 million de tonnes).

Au Canada, la responsabilité de la gestion et de la réduction des déchets est partagée entre les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux. Les municipalités et les entreprises privées de gestion des déchets gèrent la collecte, le réacheminement et l'élimination des déchets solides résidentiels et non résidentiels. Les autorités provinciales et territoriales établissent des politiques et des programmes de réduction des déchets, approuvent et surveillent les installations et les opérations de gestion des déchets. Le gouvernement fédéral contrôle les déplacements internationaux et interprovinciaux des matières recyclables et déchets dangereux et identifie des approches et des pratiques exemplaires pour réduire les rejets de polluants et les émissions de gaz à effet de serre du secteur de la gestion des déchets.

Réacheminement et élimination des déchets solides par personne

Aperçu des résultats

- Entre 2002 et 2020,
 - le total des déchets solides réacheminés par personne a augmenté de 23 %, passant de 212 à 261 kilogrammes (kg);
 - l'élimination des déchets solides par personne a diminué de 11 %, passant de 768 à 687 kg.
- Entre 2014 et 2020⁴, l'élimination des déchets solides par personne a diminué de presque 2 %, passant de 699 à 687 kg.

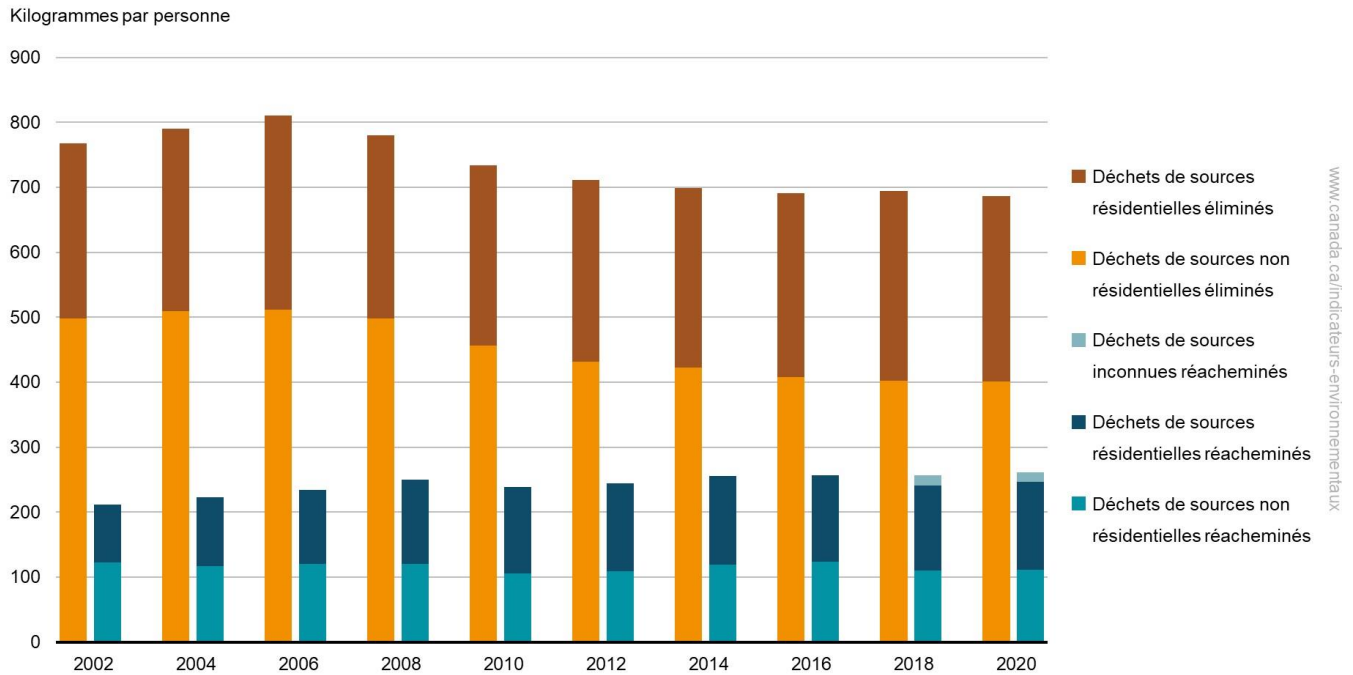
¹ Pour plus de renseignements sur ce qui constitue un déchet solide dans le contexte du présent indicateur, consultez les [Sources des données et méthodes](#).

² Les déchets solides non résidentiels non dangereux sont les déchets générés par toutes les sources, à l'exception du flux de déchets résidentiels. Ceux-ci comprennent : les matériaux industriels, qui sont générés par les industries manufacturières, primaires et secondaires et sont gérés hors site de l'opération de fabrication ; les matériaux commerciaux générés par les opérations commerciales (par exemple, les centres commerciaux, les restaurants et les bureaux) ; et les matériaux institutionnels, qui sont générés par les installations institutionnelles (par exemple, les écoles, les hôpitaux, les installations gouvernementales, les foyers pour personnes âgées et les universités). Sont également inclus les déchets non dangereux de construction, de rénovation et de démolition, et peuvent inclure des matériaux tels que : le bois, les cloisons sèches, certains métaux, le carton, les portes, les fenêtres et le câblage. Il exclut les matériaux provenant du défrichage sur des zones non aménagées auparavant, ainsi que les matériaux qui comprennent l'asphalte, le béton, les briques et le sable ou le gravier propre.

³ Pour 2018 et 2020, les déchets électroniques et de pneus n'ont pu être attribués à des sources résidentielles ou non résidentielles.

⁴ L'indicateur suit le progrès de la [Stratégie fédérale de développement durable 2022 à 2026](#) par rapport à la cible : D'ici 2030, réduire de 30 % la quantité de déchets que les Canadiens envoient à l'élimination, par rapport à la base de référence de 2014 de 699 kilogrammes par personne.

Figure 2. Réacheminement et élimination des déchets solides par personne, Canada, 2002 à 2020



[Données pour la Figure 2](#)

Remarque : Pour 2018 et 2020, les déchets électroniques et de pneus ont été classés dans la catégorie « sources inconnues » puisqu'ils ne pouvaient être attribués à des sources résidentielles ou non résidentielles.

Source : Statistique Canada (2021) [Archivé - Tableau 38-10-0033-01. Matières récupérées, selon la source, inactif](#). Statistique Canada (2022) [Tableau 17-10-0005-01. Estimations de la population au 1er juillet, par âge et sexe](#). Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0032-01. Élimination de déchets, selon la source](#). Statistique Canada (2022) [Tableau 38-10-0138-01. Matières résiduelles récupérées, selon le type et selon la source](#).

Le réacheminement des déchets par personne provenant de sources résidentielles a augmenté de façon constante entre 2002 et 2014 mais a légèrement diminué en 2016.⁵ Dans l'ensemble, de 2002 à 2020, le réacheminement de déchets par personne provenant de sources résidentielles a augmenté de 53 % (ou 47 kg). Le réacheminement des déchets par personne provenant de sources non résidentielles a fluctué au cours de cette même période. Entre 2002 et 2020, le réacheminement des déchets par personne provenant de sources non résidentielles a diminué de 10 % (ou 12 kg).

De 2002 à 2020, l'élimination des déchets par personne provenant de sources résidentielles est passée de 269 à 286 kg (ou 6 %), tandis que l'élimination par personne de sources non résidentielles a diminué de 499 à 401 kg (ou 20 %).

Réacheminement et élimination des déchets solides par personne par juridiction

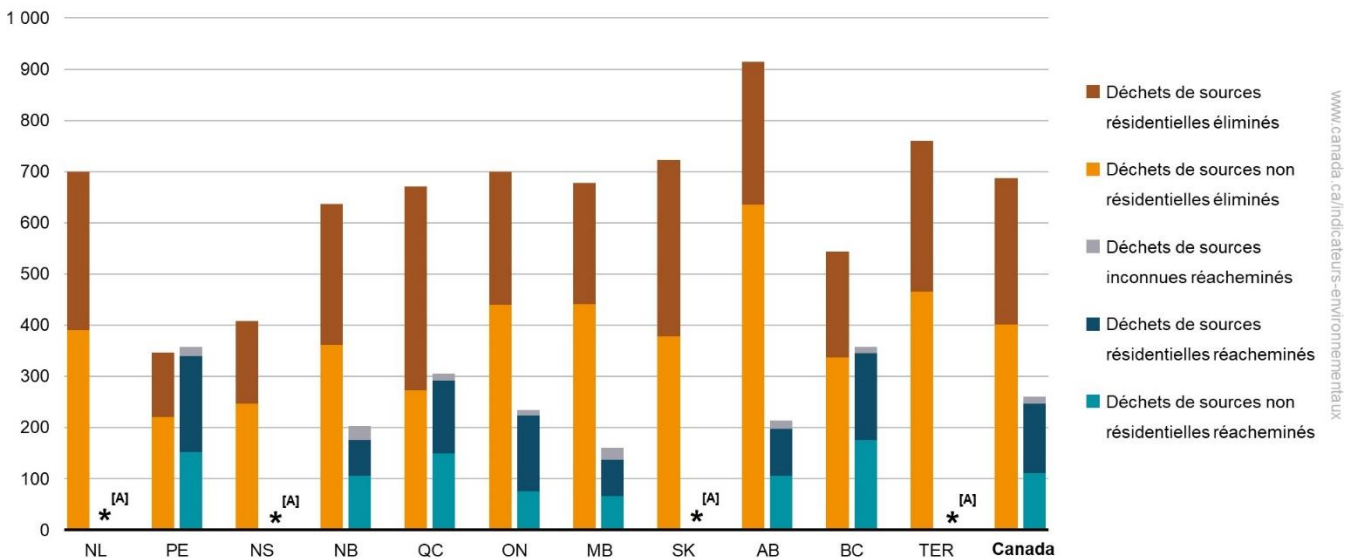
Aperçu des résultats

- En 2020, le réacheminement des déchets solides par personne et l'élimination des déchets solides par personne ont fluctué considérablement au Canada.
 - La quantité de déchets réacheminée était la plus faible à Terre-Neuve-et-Labrador avec 91 kg par personne et la plus élevée à l'Île-du-Prince-Édouard et la Colombie-Britannique avec 358 kg par personne.
 - La quantité de déchets éliminée était la plus faible à l'Île-du-Prince-Édouard avec 346 kg par personne et la plus élevée en Alberta avec 916 kg par personne.

⁵ Pour 2018 et 2020, les déchets électroniques et de pneus n'ont pu être attribués à des sources résidentielles ou non résidentielles.

Figure 3. Réacheminement et élimination des déchets solides par personne, par juridiction, Canada, 2020

Kilogrammes par personne



[Données pour la Figure 3](#)

Remarque : TER = le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. ^[A] valeur supprimée pour cause de confidentialité. Pour 2018 et 2020, les déchets électroniques et de pneus ont été classés dans la catégorie « sources inconnues » puisqu'ils ne pouvaient être attribués à des sources résidentielles ou non résidentielles. Les totaux peuvent ne pas correspondre en raison de valeurs supprimées pour préserver la confidentialité.

Source : Statistique Canada (2022) [Tableau 17-10-0005-01. Estimations de la population au 1er juillet, par âge et sexe](#). Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0032-01. Élimination de déchets, selon la source](#). Statistique Canada (2022) [Tableau 38-10-0138-01. Matières résiduelles récupérées, selon le type et selon la source](#).

En 2020, la quantité de déchets solides réacheminés au Canada était de 261 kg par personne. L'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Québec et la Colombie-Britannique ont tous réacheminé plus de déchets par personne que la moyenne nationale. Le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et les territoires (le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut) ont réacheminé entre 160 kg et 228 kg par personne. Terre-Neuve-et-Labrador a réacheminé moins de 100 kg de déchets solides par personne.

Seuls le Nouveau-Brunswick, l'Alberta et les territoires (le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut) ont réacheminé plus de déchets solides de sources non résidentielles que de sources résidentielles. À Terre-Neuve-et-Labrador, au Québec, au Manitoba, et en Colombie-Britannique, les sources résidentielles et les sources non résidentielles ont réacheminé une quantité similaire de déchets solides. Dans l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et la Saskatchewan, plus de déchets ont été réacheminés de sources résidentielles que de sources non résidentielles.

En 2020, la quantité de déchets solides éliminés au Canada était de 687 kg par personne. L'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique ont éliminé moins de 550 kg de déchets solides par personne. Terre-Neuve-et-Labrador, la Saskatchewan, l'Alberta et les territoires (le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut) ont tous éliminé 700 kg ou plus de déchets par personne en 2020.

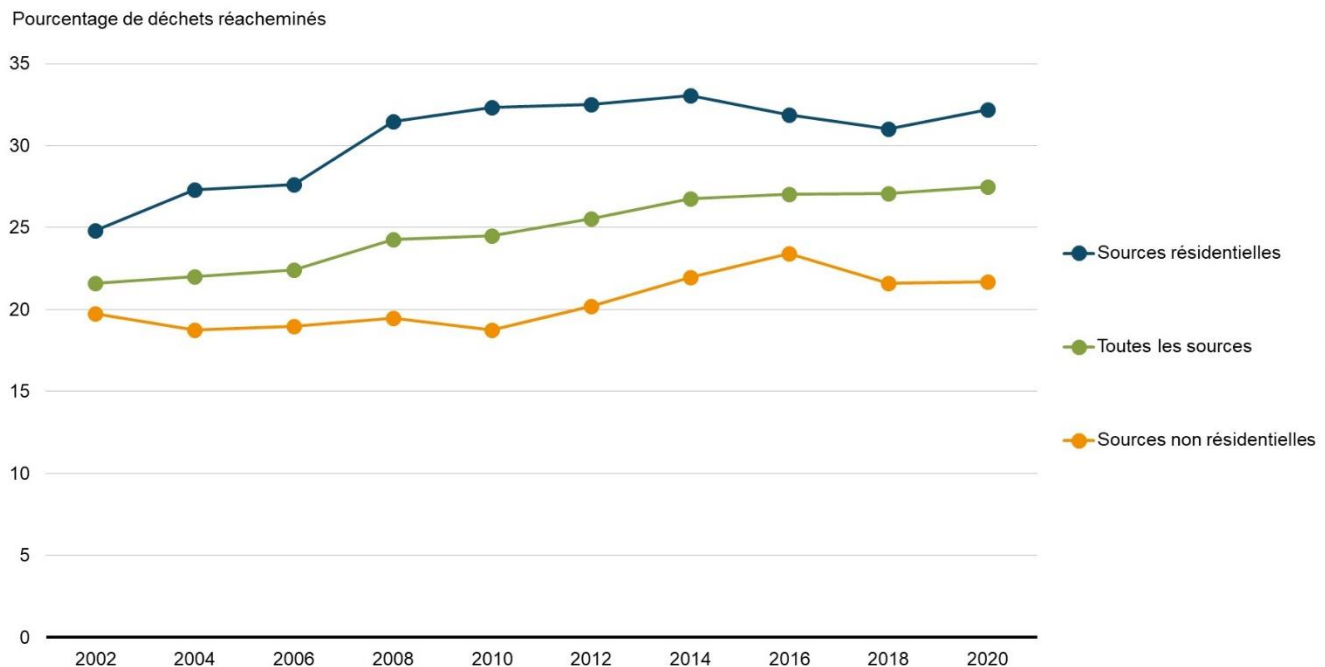
Le Québec était la seule juridiction où plus de déchets par personne ont été éliminés de sources résidentielles que de sources non résidentielles. Dans toutes les autres juridictions, plus de déchets ont été éliminés de sources non résidentielles que de sources résidentielles.

Taux de réacheminement des déchets solides

Aperçu des résultats

- Entre 2002 et 2020,⁶ la part des déchets solides réacheminés
 - de toutes les sources a augmenté de 22 % à 28 %;
 - de sources résidentielles a augmenté de 25 % à 32 %;
 - de sources non résidentielles a augmenté de 20 % à 22 %.

Figure 4. Taux de réacheminement des déchets solides selon la source, Canada, 2002 à 2020



[Données pour la Figure 4](#)

Remarque : Pour 2018 et 2020, les déchets électroniques et de pneus n'ont pu être attribués à des sources résidentielles ou non résidentielles; cependant, il demeure inclus dans la catégorie « Toutes les sources » et explique la légère augmentation de cette catégorie par rapport aux catégories « Sources résidentielles » et « Sources non résidentielles » qui affichent une diminution.

Source : Statistique Canada (2021) [Archivé - Tableau 38-10-0033-01. Matières récupérées, selon la source, inactif](#). Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0032-01. Élimination de déchets, selon la source](#). Statistique Canada (2022) [Tableau 38-10-0138-01. Matières résiduelles récupérées, selon le type et selon la source](#).

Entre 2002 et 2020, le réacheminement des déchets solides provenant de sources résidentielles a augmenté de 85 % (ou 2,4 millions de tonnes). Le réacheminement provenant de sources non résidentielles a augmenté de 9 % (ou 0,4 million de tonnes).

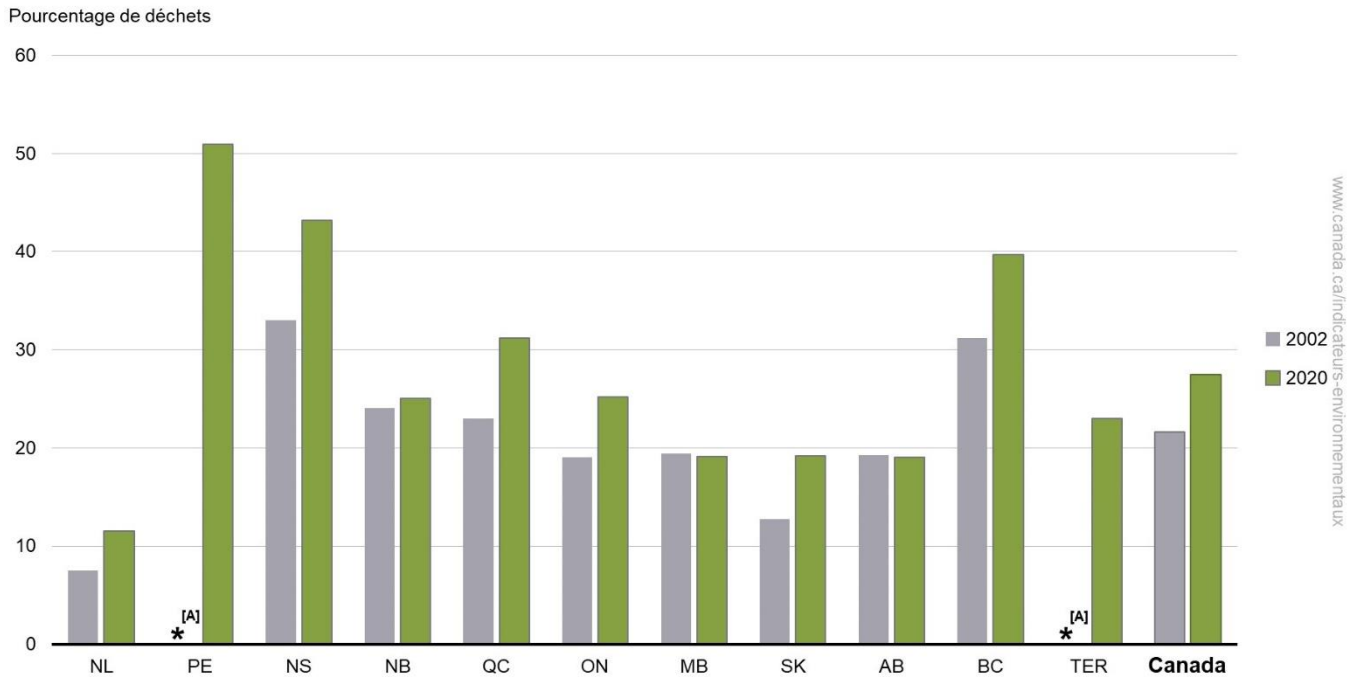
Taux de réacheminement des déchets solides par juridiction

Aperçu des résultats

- Entre 2002 et 2020, la part des déchets solides réacheminés
 - a légèrement diminué au Manitoba et en Alberta;
 - a augmenté dans toutes les autres juridictions où les données sont disponibles.

⁶ Pour 2018 et 2020, les déchets électroniques et de pneus n'ont pu être attribués à des sources résidentielles ou non résidentielles.

Figure 5. Taux de réacheminement des déchets solides de toutes les sources par juridiction, Canada, 2002 et 2020



Données pour la Figure 5

Remarque : TER = le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut. ^[A] En 2002, les données sur le réacheminement et l'élimination des déchets solides n'étaient pas disponibles pour l'Île-du-Prince-Édouard et les territoires (le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut).

Source : Statistique Canada (2021) [Archivé - Tableau 38-10-0033-01. Matières récupérées, selon la source, inactif](#). Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0032-01. Élimination de déchets, selon la source](#). Statistique Canada (2022) [Tableau 38-10-0138-01. Matières résiduelles récupérées, selon le type et selon la source](#).

Entre 2002 et 2020, la Nouvelle-Écosse a connu la plus forte augmentation du réacheminement des déchets solides, passant de 33 % à 43 %. Au cours de la même période, le Manitoba et l'Alberta ont été les seules juridictions où le réacheminement a diminué, passant de 19,3 % à 19,1 %, respectivement.

En 2020, le taux de réacheminement des déchets solides au Canada variait de 11 % à Terre-Neuve-et-Labrador à 51 % à l'Île-du-Prince-Édouard. À l'échelle nationale, 28 % des déchets solides ont été réacheminés. Terre-Neuve-et-Labrador, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta ont réacheminé moins de 20 % des déchets solides. Le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et les territoires (le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut) ont chacun réacheminé environ 25 % des déchets solides, tandis que l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Québec et la Colombie-Britannique ont réacheminé plus de 30 % des déchets solides.

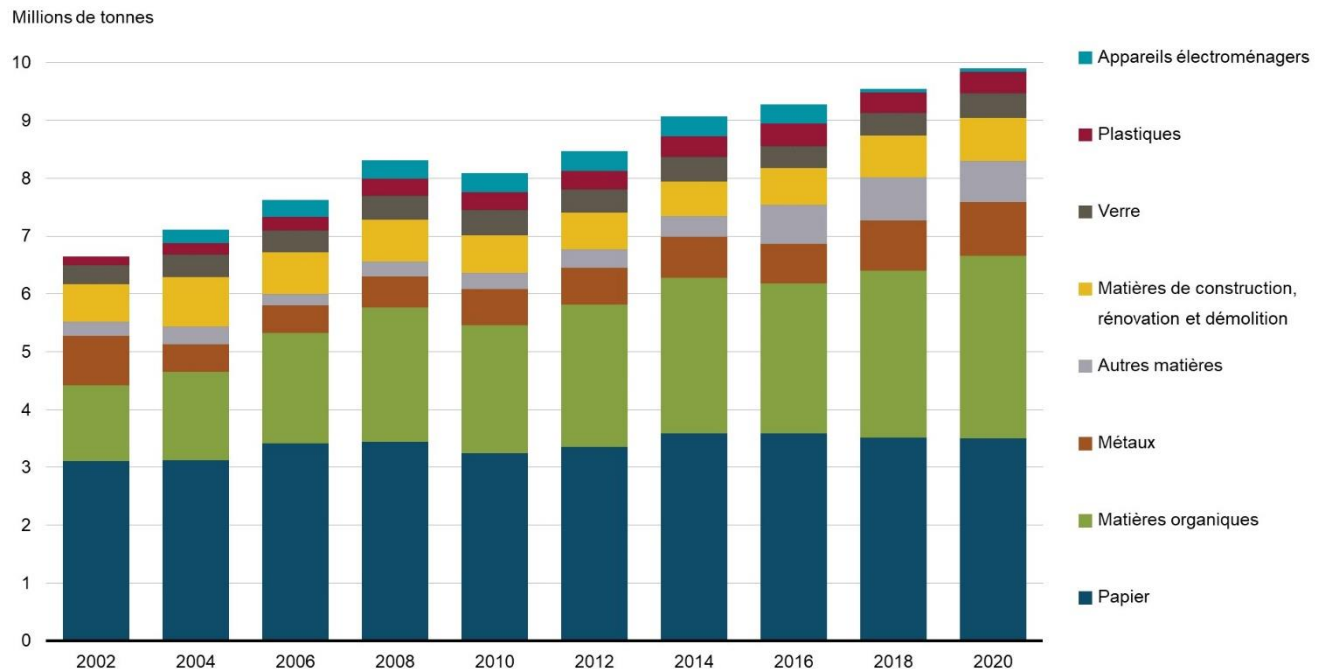
Par comparaison, en 2002, le taux de réacheminement des déchets solides variait de 7 % à Terre-Neuve-et-Labrador à 33 % en Nouvelle-Écosse. À l'échelle nationale, 22 % des déchets solides avaient été réacheminés. Terre-Neuve-et-Labrador, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta avaient réacheminé moins de 20 % des déchets solides. Le Nouveau-Brunswick et le Québec avaient réacheminé près de 25 % des déchets solides, tandis que la Nouvelle-Écosse et la Colombie-Britannique avaient réacheminé plus de 30 % des déchets solides. En 2002, les données sur le réacheminement et l'élimination des déchets solides n'étaient pas disponibles pour l'Île-du-Prince-Édouard et les territoires (le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut).

Réacheminement des déchets solides selon le type de matières

Aperçu des résultats

- Entre 2002 et 2020, la quantité de déchets solides réacheminés a augmenté de 49 %, passant de 6,6 millions de tonnes à 9,9 millions de tonnes.
- En 2020, le papier et les matières organiques représentaient 67 % du total des déchets solides réacheminés (soit 3,5 millions et 3,2 millions de tonnes respectivement).

Figure 6. Réacheminement des déchets solides selon le type de matières, Canada, 2002 à 2020



[Données pour la Figure 6](#)

Remarque : Le « papier » peut inclure le papier journal, le carton, le carton plat et les papiers mélangés. Les « matières organiques » peuvent inclure les feuilles, l'herbe, les déchets de jardin, les résidus de cultures agricoles, les déchets de bois, les produits en papier et carton ou les restes alimentaires. Les « métaux » peuvent inclure les métaux ferreux, le cuivre, l'aluminium et les métaux mixtes. Les « autres matières » comprennent les matières non dangereuses qui ont été signalées comme détournées mais qui n'ont été incluses dans aucune des catégories spécifiées. Les « autres matériaux » peuvent inclure les appareils électroniques, les pneus, les conteneurs à pignon et aseptiques, les textiles et autres matériaux non classés. Les « matériaux de construction, rénovation et démolition » peuvent inclure des matériaux tels que la brique, le bois peint, les cloisons sèches, les métaux, le carton, les portes, les fenêtres et le câblage.

Source : Statistique Canada (2021) [Archivé - Tableau 38-10-0034-01. Matières récupérées, selon le type, inactif](#). Statistique Canada (2022) [Tableau 38-10-0138-01. Matières résiduelles récupérées, selon le type et selon la source](#).

Entre 2002 et 2020, le réacheminement de tous les types de matériaux a augmenté. Bien que le taux de réacheminement des matières plastiques ait augmenté de 155 % entre 2002 et 2020, le réacheminement des matières plastiques reste extrêmement limité, représentant moins de 4 % du total des déchets solides réacheminés. Au cours de la même période, le taux de réacheminement des matières organiques a augmenté de 141 %. En 2020, les matières organiques représentaient 32 % des matières réacheminées, le deuxième plus haut taux après le papier, qui représentait 35 %.

À propos des indicateurs

Ce que mesurent les indicateurs

Les indicateurs rendent compte de la quantité totale et de la quantité par personne de déchets solides non dangereux réacheminés ou éliminés par les administrations municipales et les entreprises du secteur de la gestion des déchets. Le taux de réacheminement des déchets selon la source (résidentielle ou non résidentielle) et les types de matières réacheminées sont également présentés.

Pourquoi ces indicateurs sont importants

Le suivi des tendances de réacheminement et d'élimination des déchets solides peut être utile pour comprendre comment fonctionnent les programmes existants pour la gestion des déchets et le recyclage. Il donne aussi une idée de l'efficacité avec laquelle les Canadiens utilisent leurs ressources, ce qui a des répercussions sur l'environnement naturel. Par exemple, lorsque nous réutilisons, recyclons ou compostons des matériaux, nous réduisons généralement l'énergie globale utilisée et les émissions de gaz à effet de serre provenant de la production et l'utilisation des matériaux.⁷

Le gouvernement du Canada travaille avec tous les ordres de gouvernement, l'industrie, les organisations non gouvernementales, les chercheurs et le public pour prendre des mesures contre les déchets et la pollution. Un [plan d'action pancanadien pour zéro déchet plastique](#) a été adopté pour aider à mieux prévenir, réduire, réutiliser, récupérer, capturer et nettoyer les déchets plastiques et la pollution au Canada. Le gouvernement fédéral s'efforce également de soutenir et de développer l'[économie circulaire](#) afin de créer de nouvelles opportunités économiques et une économie plus durable et plus résiliente.

Initiatives connexes

Ces indicateurs soutiennent la mesure des progrès vers l'atteinte de l'objectif à long terme de la [Stratégie fédérale de développement durable 2022 à 2026](#) l'objectif 12 : Réduire les déchets et passer à des véhicules zéro émission.

De plus, les indicateurs contribuent aux [Objectifs de développement durable du Programme de développement durable à l'horizon 2030](#). Ils sont liés à l'objectif 12, consommation et production responsables et à la cible 12.5, « D'ici 2030, réduire considérablement la production de déchets grâce à la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation ».

Indicateurs connexes

Les indicateurs sur les [Émissions de gaz à effet de serre](#) fournissent de l'information sur les tendances des émissions anthropiques (d'origine humaine) totales de gaz à effet de serre au niveau national, par personne et par unité de produit intérieur brut, par province et territoire, ainsi que par secteur économique, les déchets en étant un.

Les indicateurs sur les [Émissions de polluants atmosphériques](#) portent sur les émissions de 6 principaux polluants atmosphériques générées par l'activité humaine : oxydes de soufre (SO_x), oxydes d'azote (NO_x), composés organiques volatils (COV), ammoniac (NH₃), monoxyde de carbone (CO) et particules fines (P_{2,5}). Le carbone noir, qui est un composant des P_{2,5}, est également présenté. Pour chaque polluant atmosphérique, les données sont fournies à l'échelle nationale, provinciale/territoriale, par installations et par sources majeures, les déchets en étant une.

Les indicateurs sur les [Émissions atmosphériques de substances toxiques](#) permettent de suivre les émissions atmosphériques de 3 substances toxiques, soit le mercure, le plomb et le cadmium, ainsi que leurs composés. Pour chaque substance, les données sont présentées à l'échelle nationale, provinciale/territoriale, par installation et par source. Les émissions atmosphériques mondiales sont également présentées pour le mercure.

⁷ Turner DA, Williams ID et Kemp S (2015) [Greenhouse gas emission factors for recycling of source-segregated waste materials](#) (en anglais seulement). Consulté le 28 août 2023.

Les indicateurs sur les [Rejets de substances nocives dans l'eau](#) permettent d'effectuer un suivi des rejets dans l'eau de 3 substances toxiques liés à des activités humaines, soit le mercure, le plomb et le cadmium, ainsi que de leurs composés. Pour chaque substance, les données sont fournies à l'échelle nationale, provinciale/territoriale, par installation et par source.

Sources des données et méthodes

Sources des données

Les données des indicateurs sur le Réacheminement et l'élimination des déchets solides proviennent d'une enquête menée aux 2 ans par Statistique Canada. Les résultats de la plus récente enquête, réalisée en 2020, ont été publiés en 2022.

- [Enquête biennale sur la gestion des déchets](#)

Les données sur la population proviennent aussi de Statistique Canada. Les données ont été récupérées le 28 août 2023.

- Statistique Canada (2022) [Tableau 17-10-005-01. Estimations de la population au 1^{er} juillet, par âge et sexe](#)

Complément d'information

Pour ces indicateurs, les déchets incluent les déchets solides non dangereux de sources résidentielles et non résidentielles (secteurs industriel, commercial et institutionnel) éliminés ou réacheminés par les administrations municipales et l'industrie de la gestion des déchets.

Les déchets solides font référence aux matières recyclables et aux matières organiques, ainsi qu'aux déchets domestiques ou provenant de commerces et d'établissements.

Les déchets éliminés comprennent les déchets envoyés dans des sites d'enfouissement, dans des incinérateurs ou dans des installations qui produisent de l'énergie à partir des déchets.

Les déchets réacheminés comprennent les matières jetées qui subissent une transformation physique, comme le compostage, la séparation ou le triage en vue du recyclage ou de la réutilisation.

Méthodes

Les indicateurs représentent le poids de tous les types de matériaux éliminés et réacheminés provenant de sources résidentielles et non résidentielles. Le taux de réacheminement équivaut au pourcentage de déchets réacheminés par rapport au total des déchets éliminés et réacheminés indiqué dans l'enquête sur la gestion des déchets.

La quantité de déchets réacheminés et éliminés par personne a été calculée en divisant la quantité totale de déchets réacheminés ou éliminés par l'estimation de la population d'une juridiction.

Changements récents

Des comparaisons juridictionnelles pour 2018 et 2020 ont été incluses afin de comparer les taux de réacheminement et la quantité de déchets éliminés et réacheminés par personne à travers le Canada.

Pour les résultats de l'enquête sur les déchets de 2020, Statistique Canada a créé un nouveau tableau de données, le [Tableau 38-10-0138-01. Matières résiduelles récupérées, selon le type et selon la source](#) pour saisir les résultats de réacheminement des déchets solides de 2018 et 2020. Ce tableau de données remplace 2 tableaux de données distincts qui étaient utilisés pour les résultats de réacheminement de 2002 à 2016, soit le tableau [Archivé - Tableau 38-10-0034-01. Matières récupérées, selon le type, inactif](#) et [Archivé - Tableau 38-10-0033-01. Matières récupérées, selon la source, inactif](#). Pour les résultats de 2018 et 2020, Statistique Canada n'a pas fourni de totaux de source résidentielle et de source non résidentielle parce que les données de source électronique et de pneus n'étaient pas disponibles.

Mises en garde et limites

Les enquêtes comprennent des valeurs imputées lorsque des données sont manquantes ou que le répondant n'a pas rempli le questionnaire, même après avoir fait l'objet d'un suivi considérable.

L'indicateur ne tient pas compte des matières qui n'ont pas suivi le processus de gestion des déchets ciblé dans l'enquête, par exemple les matières non traitées dans une installation de recyclage, comme les matières recyclées directement par les détaillants, ou les bouteilles réutilisées dans le cadre d'un programme de retour de bouteilles.

Les données portent sur les déchets collectés. Le total des déchets générés ne fait pas l'objet d'un suivi. Ainsi, l'abandon de débris, le déchargement ou l'entreposage de déchets, par exemple, ne sont pas pris en compte.

Les activités de collecte de déchets des administrations municipales et des entreprises doivent respecter les seuils de déclaration de Statistique Canada pour être prises en compte dans les enquêtes sur la gestion des déchets municipaux et d'entreprises. Par conséquent, il se peut que de très petites activités de collecte de déchets n'y figurent pas.

Certaines valeurs de données peuvent ne pas être disponibles pour des périodes de référence spécifiques. Dans d'autres circonstances, Statistique Canada supprime les valeurs des données pour respecter les exigences de confidentialité en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Ressources

Références

Babooram A et Wang J (2007) [Le recyclage au Canada \(Contenu archivé\)](#). Statistique Canada. Consulté le 28 août 2023.

Statistique Canada (2012) [L'activité humaine et l'environnement : La gestion des déchets au Canada \(Contenu archivé\)](#). Consulté le 28 août 2023.

Statistique Canada (2022) [Système de classification des industries de l'Amérique du Nord \(SCIAN\) Canada 2017 version 3.0](#). Consulté le 28 août 2023.

Statistique Canada (2023) [Déchets solides et substances dangereuses](#). Consulté le 28 août 2023.

Renseignements connexes

[Gestion des déchets solides municipaux](#)

[Matières résiduelles](#)

Annexe

Annexe A. Tableaux des données utilisées pour les figures présentées dans ce document

Tableau A.1. Données pour la Figure 1. Réacheminement et élimination des déchets solides, Canada, 2002 à

Année	Déchets de sources non résidentielles réacheminés (millions de tonnes)	Déchets de sources résidentielles réacheminés (millions de tonnes)	Déchets de sources inconnues réacheminés (millions de tonnes)	Total des déchets réacheminés (millions de tonnes)	Déchets de sources non résidentielles éliminés (millions de tonnes)	Déchets de sources résidentielles éliminés (millions de tonnes)	Total des déchets éliminés (millions de tonnes)
2002	3,852	2,790	s/o	6,642	15,635	8,447	24,081
2004	3,749	3,364	s/o	7,113	16,265	8,962	25,227
2006	3,904	3,723	s/o	7,627	16,669	9,748	26,417
2008	4,010	4,301	s/o	8,311	16,566	9,360	25,926
2010	3,580	4,516	s/o	8,096	15,504	9,448	24,952
2012	3,794	4,671	s/o	8,465	14,997	9,685	24,681
2014	4,225	4,850	s/o	9,075	14,963	9,804	24,767
2016	4,491	4,784	s/o	9,275	14,715	10,226	24,941
2018	4,095	4,863	0,593	9,551	14,885	10,848	25,733
2020	4,215	5,163	0,526	9,903	15,246	10,862	26,108

Remarque : s/o = sans objet. Pour 2018 et 2020, les déchets électroniques et de pneus ont été classés dans la catégorie « sources inconnues » puisqu'ils ne pouvaient être attribués à des sources résidentielles ou non résidentielles. Les totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada (2021) [Archivé - Tableau 38-10-0033-01. Matières récupérées, selon la source, inactif](#). Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0032-01. Élimination de déchets, selon la source](#). Statistique Canada (2022) [Tableau 38-10-0138-01. Matières résiduelles récupérées, selon le type et selon la source](#).

Tableau A.2. Données pour la Figure 2. Réacheminement et élimination des déchets solides par personne, Canada, 2002 à

Année	Déchets de sources non résidentielles réacheminés (kilogrammes par personne)	Déchets de sources résidentielles réacheminés (kilogrammes par personne)	Déchets de sources inconnues réacheminés (kilogrammes par personne)	Total des déchets réacheminés (kilogrammes par personne)	Déchets de sources non résidentielles éliminés (kilogrammes par personne)	Déchets de sources résidentielles éliminés (kilogrammes par personne)	Total des déchets éliminés (kilogrammes par personne)
2002	123	89	s/o	212	499	269	768
2004	117	105	s/o	223	509	281	790
2006	120	114	s/o	234	512	299	811
2008	121	129	s/o	250	498	282	780
2010	105	133	s/o	238	456	278	734
2012	109	135	s/o	244	432	279	711
2014	119	137	s/o	256	422	277	699

2016	124	132	s/o	257	408	283	691
2018	110	131	16	258	402	293	694
2020	111	136	14	261	401	286	687

Remarque : s/o = sans objet. Pour 2018 et 2020, les déchets électroniques et de pneus ont été classés dans la catégorie « sources inconnues » puisqu'ils ne pouvaient être attribués à des sources résidentielles ou non résidentielles. Les totaux peuvent ne pas correspondre en raison de l'arrondissement.

Source : Statistique Canada (2021) [Archivé - Tableau 38-10-0033-01. Matières récupérées, selon la source, inactif](#). Statistique Canada (2022) [Tableau 17-10-0005-01. Estimations de la population au 1er juillet, par âge et sexe](#). Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0032-01. Élimination de déchets, selon la source](#). Statistique Canada (2022) [Tableau 38-10-0138-01. Matières résiduelles récupérées, selon le type et selon la source](#).

Tableau A.3. Données pour la Figure 3. Réacheminement et élimination des déchets solides par personne, par juridiction, Canada,

Juridiction	Déchets de sources non résidentielles réacheminés (kilogrammes par personne)	Déchets de sources résidentielles réacheminés (kilogrammes par personne)	Déchets de sources inconnues réacheminés (kilogrammes par personne)	Total des déchets réacheminés (kilogrammes par personne)	Déchets de sources non résidentielles éliminés (kilogrammes par personne)	Déchets de sources résidentielles éliminés (kilogrammes par personne)	Total des déchets éliminés (kilogrammes par personne)
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	x	91	391	309	700
Île-du-Prince-Édouard	152	188	18	358	221	125	346
Nouvelle-Écosse	x	x	x	310	247	161	407
Nouveau-Brunswick	106	70	27	212	362	275	637
Québec	150	142	13	305	273	398	671
Ontario	76	148	11	235	440	259	699
Manitoba	66	71	23	160	441	236	677
Saskatchewan	x	x	x	172	378	345	723
Alberta	106	91	17	215	635	280	916
Colombie-Britannique	175	170	12	358	337	207	544
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	x	x	x	228	465	295	760
Canada	111	136	14	261	401	286	687

Remarque : x = valeur supprimée pour cause de confidentialité. Pour 2018 et 2020, les déchets électroniques et de pneus ont été classés dans la catégorie « sources inconnues » puisqu'ils ne pouvaient être attribués à des sources résidentielles ou non résidentielles. Les totaux peuvent ne pas correspondre en raison des valeurs supprimées pour préserver la confidentialité.

Source : Statistique Canada (2022) [Tableau 17-10-0005-01. Estimations de la population au 1er juillet, par âge et sexe](#). Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0032-01. Élimination de déchets, selon la source](#). Statistique Canada (2022) [Tableau 38-10-0138-01. Matières résiduelles récupérées, selon le type et selon la source](#).

Tableau A.4. Données pour la Figure 4. Taux de réacheminement des déchets solides selon la source, Canada, 2002 à 2020

Année	Sources résidentielles (pourcentage de déchets réacheminés)	Sources non résidentielles (pourcentage de déchets réacheminés)	Toutes les sources (pourcentage de déchets réacheminés)
2002	24,8	19,8	21,6
2004	27,3	18,7	22,0
2006	27,6	19,0	22,4
2008	31,5	19,5	24,3
2010	32,3	18,8	24,5
2012	32,5	20,2	25,5
2014	33,1	22,0	26,8
2016	31,9	23,4	27,1
2018	31,0	21,6	27,1
2020	32,2	21,7	27,5

Remarque : Pour 2018 et 2020, les déchets électroniques et de pneus n'ont pu être attribués à des sources résidentielles ou non résidentielles; cependant, il demeure inclus dans la catégorie « Toutes les sources » et explique la légère augmentation de cette catégorie par rapport aux catégories « Sources résidentielles » et « Sources non résidentielles » qui affichent une diminution.

Source : Statistique Canada (2021) [Archivé - Tableau 38-10-0033-01. Matières récupérées, selon la source, inactif](#). Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0032-01. Élimination de déchets, selon la source](#). Statistique Canada (2022) [Tableau 38-10-0138-01. Matières résiduelles récupérées, selon le type et selon la source](#).

Tableau A.5. Données pour la Figure 5. Taux de réacheminement des déchets solides de toutes les sources par juridiction, Canada, 2002 et

Juridiction	2002 (pourcentage de déchets réacheminés)	2020 (pourcentage de déchets réacheminés)
Terre-Neuve-et-Labrador	7,5	11,5
Île-du-Prince-Édouard	n/d ^[A]	50,9
Nouvelle-Écosse	33,0	43,2
Nouveau-Brunswick	24,0	25,0
Québec	23,0	31,2
Ontario	19,0	25,2
Manitoba	19,4	19,1
Saskatchewan	12,8	19,2
Alberta	19,3	19,0
Colombie-Britannique	31,2	39,7
Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	n/d ^[A]	23,0
Canada	21,6	27,5

Remarque : n/d = non disponible. ^[A] En 2002, les données sur le réacheminement et l'élimination des déchets solides n'étaient pas disponibles pour l'Île-du-Prince-Édouard et les territoires (Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut).

Source : Statistique Canada (2021) [Archivé - Tableau 38-10-0033-01. Matières récupérées, selon la source, inactif](#). Statistique Canada (2023) [Tableau 38-10-0032-01. Élimination de déchets, selon la source](#). Statistique Canada (2022) [Tableau 38-10-0138-01. Matières résiduelles récupérées, selon le type et selon la source](#).

Tableau A.6. Données pour la Figure 6. Réacheminement des déchets solides selon le type de matières, Canada, 2002 à

Année	Papier (millions de tonnes)	Matières organiques (millions de tonnes)	Métaux (millions de tonnes)	Autres matières (millions de tonnes)	Matières de construction, rénovation et démolition (millions de tonnes)	Plastiques (millions de tonnes)	Verre (millions de tonnes)	Appareils électroménagers (millions de tonnes)
2002	3,110	1,311	0,853	0,248	0,646	0,144	0,329	n/d
2004	3,126	1,520	0,483	0,312	0,848	0,192	0,395	0,237
2006	3,421	1,906	0,477	0,197	0,715	0,232	0,378	0,299
2008	3,438	2,332	0,536	0,253	0,720	0,297	0,421	0,313
2010	3,247	2,212	0,630	0,273	0,653	0,313	0,435	0,333
2012	3,356	2,453	0,646	0,309	0,637	0,319	0,412	0,334
2014	3,591	2,687	0,709	0,360	0,593	0,360	0,428	0,349
2016	3,585	2,596	0,692	0,671	0,632	0,388	0,380	0,331
2018	3,520	2,879	0,874	0,741	0,722	0,355	0,397	0,063
2020	3,503	3,153	0,932	0,710	0,751	0,368	0,424	0,063

Remarque : n/d = non disponible. Le « papier » peut inclure le papier journal, le carton, le carton plat et les papiers mélangés. Les « matières organiques » peuvent inclure les feuilles, l'herbe, les déchets de jardin, les résidus de cultures agricoles, les déchets de bois, les produits en papier et carton ou les restes alimentaires. Les « métaux » peuvent inclure les métaux ferreux, le cuivre, l'aluminium et les métaux mixtes. Les « autres matières » comprennent les matières non dangereuses qui ont été signalées comme détournées mais qui n'ont été incluses dans aucune des catégories spécifiées. Les « autres matériaux » peuvent inclure les appareils électroniques, les pneus, les conteneurs à pignon et aseptiques, les textiles et autres matériaux non classés. Les « matériaux de construction, rénovation et démolition » peuvent inclure des matériaux tels que la brique, le bois peint, les cloisons sèches, les métaux, le carton, les portes, les fenêtres et le câblage.

Source : Statistique Canada (2021) [Archivé - Tableau 38-10-0034-01. Matières récupérées, selon le type, inactif](#). Statistique Canada (2022) [Tableau 38-10-0138-01. Matières résiduelles récupérées, selon le type et selon la source](#).

Pour des renseignements supplémentaires :

Environnement et Changement climatique Canada

Centre de renseignements à la population

Édifice Place Vincent Massey

351 boul. Saint-Joseph

Gatineau (Québec) K1A 0H3

Ligne sans frais : 1-800-668-6767

Courriel : enviroinfo@ec.gc.ca